



# SSIAP3

## CHEF DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE À PERSONNES

### DURÉE DE LA FORMATION

**Durée totale : 216 heures**

- Formation : 216 heures réparties en 31 jours de 7 heures
- Examen : entre 7 et 14 heures réparties en 1 ou 2 jours
- Nombre de candidats : 4 minimum / 10 maximum

### PUBLIC CONCERNÉ

Soit être titulaire du diplôme SSIAP2 et avoir trois ans d'anciennetés dans la fonction, soit disposer d'un diplôme de niveau 4 (baccalauréat) ou validation des acquis de l'expérience.

### PRÉ-REQUIS

- AFPS ou PSC1, de moins de deux ans ;
- Qualification de secourisme en cours de validité (PSE1 ; SST) ;
- Être apte physiquement, et attesté par un certificat médical de moins de trois mois.

### OBJECTIF

Acquérir les connaissances nécessaires pour **diriger le service de sécurité incendie et d'assistance à personnes** dans les établissements recevant du public (ERP) et immeubles de grande hauteur (IGH).

La formation est régie par un arrêté ministériel du 2 mai 2005 modifié.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### SÉQUENCE 1 : LE FEU ET SES CONSÉQUENCES (Durée 12h)

- Le feu ;
- Le comportement au feu ;
- Mise en œuvre des moyens d'extinctions.

#### SÉQUENCE 2 : LA SÉCURITÉ INCENDIE ET LES BÂTIMENTS (Durée 65h)

- Les matériaux de constructions ;
- Études de plans ;
- Outils d'analyse.

Auteur : Marc PLUM pour PLC Centre de Formation Version : V1 Date d'édition : 01/01/2018 Date de révision : 01/01/2018

PLC Centre de Formation 68 Avenue Alsace Lorraine 65000 TARBES (Bus n°19 ; route de Bordeaux, face à Intermarché)  
Tél : 09 84 19 18 23 Mail : [contact@plc-centredeformation.com](mailto:contact@plc-centredeformation.com) Site internet : [www.plc-centredeformation.com](http://www.plc-centredeformation.com)

<b>SÉQUENCE 3 : LA RÉGLEMENTATION INCENDIE (Durée 70h)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation générale de la réglementation ;</li> <li>- Classement des bâtiments ;</li> <li>- Disposition constructives et techniques ;</li> <li>- Les moyens de secours ;</li> <li>- Visites ;</li> <li>- Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées.</li> </ul>
<b>SÉQUENCE 4 : GESTION DES RISQUES (Durée 23h)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des risques ;</li> <li>- Réalisation des travaux de sécurité ;</li> <li>- Documents administratifs.</li> </ul>
<b>SÉQUENCE 5 : CONSEIL AU CHEF D'ÉTABLISSEMENT (Durée 6h)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information de la hiérarchie ;</li> <li>-Veille réglementaire.</li> </ul>
<b>SÉQUENCE 6 : CORRESPONDANT DES COMMISSIONS DE SÉCURITÉ (Durée 6h)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les commissions de sécurité</li> </ul>
<b>SÉQUENCE 7 : LE MANAGEMENT DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ (Durée 26h)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser le service ;</li> <li>- Exercer la notion d'encadrement ;</li> <li>- Notions de droit du travail ;</li> <li>- Notions de droit civil et pénal.</li> </ul>
<b>SÉQUENCE 8 : LE BUDGET DU SERVICE DE SÉCURITÉ (durée 8h)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi budgétaire du service ;</li> <li>- Fonction d'achat ;</li> <li>- Fonction de maintenance.</li> </ul>

## MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

<b>INCENDIE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Désenfumage pneumatique (clapet et volet en fonction) ;</li> <li>- Éclairage de sécurité (BAES en fonction, état de veille et de sécurité).</li> </ul>
<b>MOYENS DE SECOURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Système de sécurité incendie (SSI) ;</li> <li>- Extincteur en coupe ;</li> <li>- Extincteur à eau et à CO2 ;</li> <li>- Bac à feu écologique à gaz ;</li> <li>- Tête d'extinction à eau ;</li> <li>- Système de pointage et d'enregistrement des rondes ;</li> <li>- Main courante électronique ;</li> <li>- Radio et téléphone ;</li> <li>- Modèle imprimé (permis feu, consignes...).</li> </ul>
<b>ÉTABLISSEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Salle permanente (PC, salle de cours...) ;</li> <li>- Salle de formation de 25m<sup>2</sup> minimum ;</li> <li>- Vidéoprojecteur, tableau, documentation... ;</li> <li>- Espace d'accueil (pause déjeuner, coin détente...) ;</li> <li>- Surface de ronde intérieure et extérieure de 100 m<sup>2</sup> minimum.</li> </ul>
<b>POSTE CENTRAL DE SÉCURITÉ ÉQUIPÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appareils émetteurs-récepteurs (radio) ;</li> <li>- Dispositif d'alarme pour travailleur isolé (DATI) ;</li> <li>- Téléphone (appel interne et externe) ;</li> <li>- Boitier de clés (passe, carte...) ;</li> <li>- Centrale alarme intrusion ;</li> <li>- Système de vidéosurveillance ;</li> <li>- Main courante papier et électronique ;</li> <li>- Registre de consigne, clés, badges et visiteurs ;</li> <li>- PC informatique avec logiciel de traitement de texte.</li> </ul>



## **QUALIFICATION DES INTERVENANTS**

**Formateur en sécurité générale et incendie justifiant de plusieurs années d'expérience en formation et dans les métiers liés à la sécurité incendie en ERP/IGH.**

## **VALIDATION**

**Remise du diplôme SSIAP3 après validation des trois épreuves par le jury :**

- QCM 40 questions (avec note minimale) ;
- Épreuve orale ;
- Épreuve écrite, étude de plan.